

Compte-Rendu de la Commission d'Organisation des Compétitions vendredi 13 décembre 2024

N°10

Membres : Céline ALLÈGRE, Sandrine BONGEOT, Fabienne DIEZ, Valérie CAHUZAC, Jean-Pierre CEZERA, Éric DESFORGES, Anne FAGOT, Dorine GARRIGUES, René-Michel JOUD, Claude LEFEBVRE, Jacqueline POPPA

- Absence de secrétaires (16) / Officiel de banc ou OTM non licencié ou absent (0) / Officiel de banc non-inscrit dans la convention (3) / Absence de chronométrateur (0) / Absence de responsable de salle (0) / Divers (3)
- Matches perdus : absence de demande de surclassement (1) / non-respect du règlement en cas d'absence d'arbitre (0) / joueur.se non qualifié.e (0) / joueur.se non inscrit.e dans la convention (0)

Types d'anomalies	07-08 décembre 2024
FEUILLE DE MATCH Non-respect des délais de transmission	/
CONCLUSION DE MATCH Non parvenue dans les délais	/
FEUILLE DE MATCH Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDMÉ)	PNM Blagnac -15F D2 Beaucaire 1 PNM Balma 2 -15F D3 Espalion EXC Albi -15F D3 Cahors EXC Cahors -15M D2 Valence d'Agen EXC Montauban -15M D2 Ouest Tarn EXC Balma 3 -15M D3 Pays de la Soie EXC Montech -15M D4 Condom PNF Cahors -15M D4 Figeac 1 PNF Albi -15M D4 MUC -15F D2 Condom
* PÉNALITE SPORTIVE	EXC Vauvert Autan F Ouest Tarn
* FORFAIT	-15F D3 Fontenilles

*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine, les membres de la commission d'organisation des compétitions procèdent à la vérification de toutes les feuilles de match et communiquent les anomalies relevées. Ils statuent sur les pénalités sportives via une consultation électronique hebdomadaire.